

	Compétitions	<b>Championnat de Bretagne Vétérans</b>  <b>Règlement</b>  <b>Saison 2020-2021</b>	<b>Règlement</b> adoption : Juin 2020 entrée en vigueur : 01/09/2020 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 6
--	--------------	--	---

## 1. GÉNÉRALITÉS

### 1.1. Définition

Le Championnat de Bretagne Vétérans est une compétition attribuant les titres régionaux dans les disciplines de simple homme (SH), simple dame (SD), double homme (DH), double dame (DD) et double mixte (DX).

A l'issue de cette compétition, les titres de "**Champion de Bretagne Vétéran**" sont attribués aux vainqueurs, et de vice-champions de Bretagne vétérans aux finalistes.

Pour la saison 2020-2021, la date prévue du Championnat de Bretagne Vétéran est le :

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 mai 2021**

### 1.2. Champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de cette compétition, aussi nommée :

### "Bretagne Vétérans"

Le Championnat de Bretagne Vétérans est ouvert aux joueurs âgés de plus de 35 ans licenciés dans un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton. Les tableaux suivront les catégories d'âge.

La gestion du Championnat est confiée par la Ligue de Bretagne de Badminton à la Commission Régionale Vétérans/Compétitions.

## 2. PARTICIPATION

### 2.1. Critères d'admission

Seuls peuvent être admis à participer au Championnat de Bretagne Vétérans, les joueurs remplissant les conditions suivantes :

- Joueurs licenciés dans un club breton affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBaD).
- Joueurs vétérans autorisés à jouer en compétition pour la saison en cours.

### 2.2. Tableaux

Le Championnat de Bretagne Vétérans opposera les joueurs dans cinq tableaux (SH, SD, DH, DD, DM). Dans chacun de ces tableaux, pour un meilleur déroulement du championnat, les vétérans seront regroupés **par catégorie d'âge** : V1 (+35), V2 (+40), V3 (+45), V4 (+50), V5 (55), V6 (+60), V7 (+65), V8 (+70), V9 (+75) ...

## 3. INSCRIPTIONS

Pour le Championnat de Bretagne Vétéran, chaque joueur pourra participer aux trois tableaux (simple, double et mixte).

	Compétitions	<b>Championnat de Bretagne Vétérans</b>  <b>Règlement</b>  <b>Saison 2020-2021</b>	<b>Règlement</b> adoption : Juin 2020 entrée en vigueur : 01/09/2020 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 6
--	--------------	--	---

### 3.1 Inscriptions en simple

Les inscriptions seront libres, mais seuls les **12** meilleurs inscrits (en fonction du CPPH dans chaque catégorie) seront retenus pour participer à la compétition.

Dans chaque catégorie d'âge (V1, V2, V3, V4, V5, V6, V7, V8, V9), une liste de 12 joueurs titulaires et de 12 remplaçants sera éditée par la Ligue de Bretagne **six** semaines avant la date de la compétition (**Vendredi 19 mars 2021**). Pour cela, il sera tenu compte des classements "réels" [entre (...)] des joueurs sur Poona, en ne listant donc uniquement que les joueurs ayant joué en simple au cours de la saison.

Dans certaines catégories, deux niveaux pourront être constitués à condition que le nombre d'inscrits dans la catégorie d'âge concernée soit supérieur à 12.

Dans le cas où le nombre d'inscrits dans une catégorie d'âge serait inférieur à trois, un regroupement avec un tableau d'une autre catégorie pourra être proposé. Les joueurs concernés pourront toujours alors refuser de maintenir leur inscription.

Un joueur pourra également demander à être inscrit dans une catégorie d'âge inférieure (Ex : un V3 pourra demander à être inscrit en V2, voire en V1), à condition que le tableau de la catégorie demandée ne soit pas complet.

### 3.2 Inscriptions en doubles

#### 3.2.1 Inscriptions

Les inscriptions seront libres, mais seules les 12 meilleures paires en doubles (en fonction du CPPH dans chaque catégorie) seront retenues, dans chaque catégorie d'âge, pour participer à la compétition.

Un joueur/une joueuse pourra s'inscrire dans une catégorie d'âge inférieure **si son partenaire appartient à celle-ci** (Ex : un V5 ... pourra s'inscrire avec un V4 dans la catégorie V4, avec un V3 dans la catégorie V3, avec un V2 dans la catégorie V2 ... ou même encore avec un V1 dans la catégorie V1. Par contre, une paire V5/V5 ne pourra pas s'inscrire dans la catégorie V4).

Dans certaines catégories, deux niveaux pourront être constitués, à condition que le nombre de paires inscrites dans la catégorie d'âge concernée soit supérieur à 12. Suite à cela, si le nombre de paires inscrites restait supérieur à 12, une liste d'attente sera alors établie.

Au cas où le nombre de paires inscrites dans une catégorie d'âge est inférieur à 3, un regroupement avec un tableau d'une autre catégorie d'âge pourra être proposé. Les paires concernées auront, toutefois, la possibilité d'annuler alors leur inscription.

Les inscriptions doivent être parvenues à la Ligue à J-21 (**Vendredi 9 avril 2021**) avant la compétition.

La sélection des joueurs sera établie à J-15 suivant le CPPH du jour (**Jeudi 15 avril 2021**) par la Ligue de Bretagne de Badminton.

Les joueurs sélectionnés feront l'objet d'une convocation envoyée par la Ligue, après validation du Juge-Arbitre, à J-8 (**Vendredi 23 avril 2021**) avant la date du championnat.

	Compétitions	<b>Championnat de Bretagne Vétérans</b>  <b>Règlement</b>  <b>Saison 2020-2021</b>	<b>Règlement</b> adoption : Juin 2020 entrée en vigueur : 01/09/2020 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 6
--	--------------	--	---

### 3.2.2 Forfaits

En cas de forfait d'une paire complète, elle sera alors aussitôt remplacée par une paire de la liste d'attente, en respectant l'ordre celle-ci.

En cas de forfait d'un joueur (une joueuse) d'une paire, celle-ci pourra être reconstituée et replacée dans le tableau en prenant en compte la nouvelle somme des côtes des deux joueurs.

## 4. CONFECTION DES TABLEAUX

La confection des tableaux sera réalisée par le Secrétariat de la Ligue.

Dans la mesure du possible, les tableaux seront répartis en poule de 3 ou 4, avec 1 ou 2 sortants par poule.

La taille limite, la répartition des joueurs dans les tableaux, les priorités entre tel ou tel tableau, les dégroupements ou regroupements des tableaux seront vus en fonction des inscriptions et en phase avec le R.G.C.

Les têtes de séries seront déterminées pour chaque tableau et pour chaque catégorie d'âge, en fonction du CPPH à la date du tirage au sort.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué par le Juge-Arbitre, à J-9 (**Jeudi 22 avril 2021**) avant la compétition.

Tous les forfaits ultérieurs au tirage au sort devront être justifiés par écrit dans les conditions habituelles. Aucune modification ne sera plus apportée sauf accord du Juge-Arbitre désigné.

## 5. ÉCHÉANCIER

L'échéancier sera confectionné par La Ligue (avec accord du Juge-Arbitre et de la commission compétitions), à J-9 (**Jeudi 22 avril 2021**).

En fonction des inscriptions, l'échéancier suivant est conseillé.

### 5.1 Championnat organisé sur 2 jours (01-02 mai 2021).

#### Samedi

- Les matchs commenceront par les simples (jusqu'aux quarts de finale), suivi des doubles mixtes (tableau intégral).
- L'ordre des matchs sera déterminé par le Juge-Arbitre.

#### Dimanche

- Les matchs commenceront par les doubles suivi de la fin des tableaux de simples.
- L'ordre des matchs sera déterminé par le Juge-Arbitre.
- L'ordre des matchs sera déterminé par le Juge-Arbitre.

	Compétitions	<b>Championnat de Bretagne Vétérans</b>  <b>Règlement</b>  <b>Saison 2020-2021</b>	<b>Règlement</b> adoption : Juin 2020 entrée en vigueur : 01/09/2020 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 6
--	--------------	--	---

## 6. GESTION TECHNIQUE

Les inscriptions et les tableaux seront entièrement gérés par le Secrétariat de la Ligue sous contrôle des commissions concernées.

Les convocations seront mises en ligne sur le site de la ligue de Bretagne dans la semaine précédant la compétition.

Le fichier du tournoi (après contrôle du Juge-Arbitre) sera expédié au club organisateur dans le courant de la semaine précédant la compétition, pour la mise en place du championnat et diffusion d'information à la presse locale et sportive.

Le club organisateur devra entreprendre toutes les démarches afin de médiatiser l'évènement (presse sportive et locale, affichage, contacts avec les élus et les médias ...).

## 7. VOLANTS

Pour tous les joueurs, les volants plumes homologués sont à leur charge (partage) jusqu'aux demi-finales incluses.

Pour les finales, 3 volants plumes homologués seront fournis par la Ligue. Ceux-ci seront livrés au club organisateur par le partenaire de la Ligue de Bretagne.

En cas de défaillance du partenaire de la Ligue, les volants plumes homologués seront achetés par le club organisateur au partenaire de son choix. Ils lui seront alors remboursés (sur facture) par la Ligue.

Le club organisateur devra prévoir également un stock de quelques tubes qu'il pourra vendre (au prix du marché) aux compétiteurs demandeurs.

## 8. TROPHÉES-MÉDAILLES

Les médailles seront fournies par la Ligue pour les demi-finalistes, les finalistes et les vainqueurs des différentes séries.

## 9. PARTENARIAT

Un stand de cordage et de vente de matériel serait apprécié : l'organisateur a le libre choix pour son partenaire sur cette compétition.

## 10. FINANCEMENT

Le montant des inscriptions pour la saison 2020-2021 est le suivant : **8 €** pour un tableau, **15 €** pour deux tableaux et **21 €** pour trois tableaux.

Le club organisateur conservera la somme des inscriptions avec l'obligation d'utiliser au moins 40% de cette somme pour des divers lots : accueil, vainqueurs et finalistes. Il s'attribuera également la totalité de la buvette sur 2 jours et les divers autres bénéfiques (divers sponsors, soirée, tombola ...) ou toutes autres actions réalisées parallèlement au Championnat de Bretagne Vétéran.

	Compétitions	<b>Championnat de Bretagne Vétérans</b>  <b>Règlement</b>  <b>Saison 2020-2021</b>	<b>Règlement</b> adoption : Juin 2020 entrée en vigueur : 01/09/2020 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 6
--	--------------	--	---

## 11. ARBITRAGE

La Commission Ligue des Officiels Techniques désignera :

- Deux juges-arbitres pour le week-end,

La Commission Ligue des Officiels Techniques indemniserà :

- Un juge-arbitre pour le week-end (un aller-retour et indemnité).
- Les frais de restauration des conseillers/examineurs dans le cas du passage d'un examen juge-arbitre.

Financièrement, resteront à la charge du club organisateur :

- Le(s) juge(s)-arbitre(s) adjoint(s). Le club organisateur pourra décider, en accord avec la Commission Ligue des Officiels Techniques, de trouver lui-même le(s) Juge(s)-Arbitre(s) adjoint(s).
- Les arbitres locaux supplémentaires si besoin est.
- Les frais d'hébergement des juges-arbitres.
- Les frais de restauration de l'ensemble des arbitres, juges-arbitres.

Le club organisateur pourra emprunter les **deux** chaises d'arbitre mises à disposition par la Ligue de Bretagne de badminton. Il devra alors prendre contact avec le Secrétariat de la Ligue pour la logistique et la durée du prêt.

## 12. ACCUEIL DE LA COMPÉTITION

Dès l'approbation du calendrier des compétitions régionales, les clubs bretons souhaitant organiser ce Championnat de Bretagne Vétérans doivent envoyer un dossier de candidature motivé au Secrétariat de la Ligue, au plus tard le **vendredi 30 octobre 2020**.

### 12.1 Club organisateur.

Le club organisateur déposera un dossier de candidature pour l'organisation de la compétition sur **2** jours.

### 12.2 Championnat organisé les **samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 mai 2021**.

Le club organisateur devra disposer au moins de **10 à 12 terrains**, dans une ou deux salles, sur 2 jours. Il est possible d'organiser ce championnat avec le regroupement de 2 clubs, à condition que la distance entre les deux salles de la compétition soit inférieure à 10 km.

## 13. MODALITÉS DE L'ORGANISATION

Envoyer un document d'invitation avec plan d'accès vers les salles au plus tard 6 semaines avant la date de la compétition à la Ligue de Bretagne (**Vendredi 19 mars 2021**).

Respecter le cahier des charges et les engagements annoncés dans le dossier de candidature.

Prévoir un stand de restauration pour les 2 jours de compétition en fonction du nombre de personnes attendues (le nombre de compétiteurs sera communiqué par la Ligue à la suite de la phase d'inscription).

Prévoir un pot d'accueil pour tous les participants.

Un repas suivi d'une soirée festive le vendredi/samedi soir serait un plus fort apprécié par les vétérans.

	Compétitions	<b>Championnat de Bretagne Vétérans</b>  <b>Règlement</b>  <b>Saison 2020-2021</b>	<b>Règlement</b> adoption : Juin 2020 entrée en vigueur : 01/09/2020 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 6
--	--------------	--	---

Proposer des contacts pour l'hébergement des joueurs et des juges-arbitres.

Assurer parfaitement la gestion matérielle de la compétition dans les meilleures conditions (table de marque, gestion échancier et Bad+, sono, affichage, assistance médicale, etc,...).

Prévoir des scoreurs au moins pour les finales.

Entreprendre des démarches pour médiatiser le championnat (invitation des partenaires de la Ligue et du club organisateur, aux élus locaux, régionaux, de la Ligue, et de la presse sportive régionale ...).

Renvoyer le dimanche soir à la fin du championnat, le fichier Bad+ des résultats au secrétariat de la Ligue. Informer la presse sportive régionale et locale des résultats finaux.

#### 14. DÉCLARATION SUR POONA

La demande d'autorisation sera faite sur Poona par la Commission Régionale Compétitions/Vétérans au moins 90 jours avant la compétition. La Commission rédigera également le règlement particulier type, qui devra être joint à la demande d'autorisation de tournoi. La Commission Régionale Tournois procédera alors à la vérification et à la validation de la demande dans les délais impartis.

#### AIDE- MÉMOIRE

- Parution du calendrier des compétitions régionales : **juin 2020**
- Candidature des clubs : avant le **vendredi 30 octobre 2020**
- Choix de l'organisateur par la ligue : Comité Directeur du **mercredi 18 novembre 2020**
- Demande d'autorisation avec règlement particulier (**3 mois** avant la date du championnat)
- Invitation et plan envoyés au Secrétariat Ligue **6 semaines** avant le championnat (**Vendredi 19 mars 2021**)
- Date limite d'inscription : J-21 (**Vendredi 9 avril 2021**)
- Diffusion des joueurs vétérans retenus : J-15 (**Vendredi 16 avril 2021**)
- Tirage au sort par le Juge-Arbitre : J-9 (**Jeudi 22 avril 2021**)
- Diffusion des convocations et informations du club organisateur (Bad+) : J-8 (**Vendredi 23 avril 2021**)
- Envoi des résultats à la Ligue : le soir de la fin de compétition
- Affichage des résultats sur le site Internet de la Ligue : J+1 (**Lundi 3 mai 2021**)
- Tarif des inscriptions : **8 € / 15 € / 21 €**